

EXCURSION KOUROU-SINNAMARY :

APERCU BOTANIQUE

J.-J. de GRANVILLE & G. CREMERS
Centre ORSTOM de Cayenne, BP 165, 97323 CAYENNE CEDEX

SITE N° 1 (Sinnamary) :

Végétation secondaire d'une carrière de sable sur ancien cordon littoral ("chenier")

L'ensemble montre une végétation pionnière basse, à prédominance herbacée, très discontinue. note, parmi les espèces les plus abondantes : Borreria verticillata (Rubiaceae) et Paepalanthus sp. (Eriocaulaceae) toutes deux caractéristiques des groupements pionniers, Mariscus ligularis (Cyperaceae) espèce inféodée aux cordons littoraux sableux anciens et actuels (plages), Sesamum indicum (Pedaliaceae), herbe introduite remarquable par ses belles fleurs rose pourprés.

En bordure de la carrière, on remarque le palmier "awara", Astrocaryum vulgare (Arecaceae) caractéristique du groupement paraforestier périphérique des savanes cotières, sur sol à prédominance sableuse et les arbrisseaux : Byrsonina crassifolia (Malpighiaceae), espèce des savanes basses cotières ainsi que le "cajou" Anacardium occidentale (Anacardiaceae) généralement inféodé aux rochers et sables du littoral.

Enfin, derrière la carrière, le "palmier bâche", Mauritia flexuosa (Arecaceae) et les "moucou-moucou" (Araceae), tous 2 caractéristiques des sols inondés, indiquent la présence d'une forêt marécageuse sur plaine cotière.

SITE N° 2 (Sinnamary) :

Savane basse herbacée inondable à nanophanérophytes.

Ce groupement est caractérisé par une végétation basse et discontinue, à faible recouvrement du sol, sur sables.

Dans la savane à proprement parler, on note une prédominance très marquée des Cyperaceae et la présence des "zoreilles d'ânes", Byrsonima verbascifolia (Malpighiaceae), arbuste nain aux grandes feuilles duveteuses, caractéristique des sols inondables en saison des pluies, qui donne à ce type de savane sa physionomie particulière. Ces espèces sont accompagnées d'herbes annuelles parmi lesquelles nous avons noté Utricularia sp. pl. (Lentibulariaceae), Polygala timoutou et P. adenophora (Polygalaceae), Acisanthera sp. (Melastomaceae) et des Burmanniaceae.

Dans les petites dépressions inondées poussent des Eleocharis ainsi que Rhynchospora holoschoenoides (Cyperaceae).

Sur les buttes exondées, la végétation est plus haute, plus dense et plus riche et l'on voit apparaître les Graminées (ou Poaceae). On note, en outre, parmi les herbes, Sipanea pratensis et Borreria verticillata (Rubiaceae), Comolia sp. et Tibouchina aspera (Melastomaceae), Sauvagesia sp. (Ochnaceae) et de rares arbrisseaux aux feuilles coriaces, vernissées : Clusia nemorosa (Clusiaceae).

SITE N° 3 (Entrée de la Piste de Saint-Elie) :Pâturages sur barre pré-littorale.

Le site étudié était auparavant occupé par des savanes basses ultérieurement transformées en pâturages. La végétation, basse et herbacée exclusivement y est complètement transformée par l'usage d'herbicides sélectifs, la plantation de fourrage et l'apport d'engrais.

Parmi l'espèce (Graminées ou Poaceae) introduite comme herbe fourragère, on remarque deux cyperaceae, caractéristiques de la végétation d'origine, qui se réimplantent progressivement : Cyperus luzulae et Cyperus surinamensis.

SITE N° 4 (Kourou : site ELA 3) :Carrière de sable en exploitation.

Il y a peu de choses à signaler sur le plan botanique, la végétation étant quasiment inexistante et réduite, en certaines zones, à quelques plantes pionnières herbacées, très basses et disséminées, en particulier des Eriocaulaceae.

SITE N° 5 (Kourou : route de l'aérodrome, 1er arrêt)Savane basse arborée.

Par rapport à la savane étudiée au site n°2, celle-ci présente une végétation nettement plus haute et plus dense avec un recouvrement du sol sensiblement supérieur, indices d'un sol moins pauvre et moins acide. D'autre part sa physionomie est marquée par l'existence de petits arbres disséminés.

Le tapis herbacé est floristiquement dominé par les Graminées (Poaceae) principalement par Leptocoryphium lanatum, auxquelles se mêlent des Cyperaceae et des herbes annuelles, en particulier Polygala sp. pl. (Polygalaceae) et Irlbachia sp. (Gentianaceae). Les "zoreilles d'ânes", Byrsonima verbascifolia, si caractéristiques de la savane du site n°2, sont ici absentes.

Les petits arbres appartiennent principalement aux espèces suivantes : Clusia nemorosa (Clusiaceae); déjà vu au site n°2, Byrsonima crassifolia (Malpighiaceae), abondant ici, Maprounea guianensis (Euphorbiaceae).

SITE N° 6 (Kourou : route de l'aérodrome, 2è arrêt, au niveau des "champs surélevés") :Savane basse arborée à nanophanérophytes.

Cette savane est comparable à la précédente, avec une végétation assez dense et haute dominée par des Graminées mais nettement plus riche en Cyperaceae. On note, en outre, l'apparition de Byrsonima verbascifolia caractéristique d'une submersion temporaire en saison des pluies.

Les petits arbres sont essentiellement : Curatella americana (Dilleniaceae) et Byrsonima crassifolia (Malpighiaceae).

Sur les buttes exondées, on remarque Tibouchina aspera (Melastomaceae), Sauvagesia erecta (Ochnaceae) et Scleria sp. (Cyperaceae).

À l'extrémité du chemin (emplacement d'un site amérindien dit "Champs surélevés") se trouve un marais à Cyperus articulatus (Cyperaceae).

ORSTOM

BP 165
97323 Cayenne cedex



INSTITUUT VOOR
AARDWETENSCHAPPEN
(Dr Orson VAN DE
PLASSCHE)
Universiteit d'Amsterdam

**Symposium international sur l'évolution des Littoraux
des Guyanes et de la zone caraïbe méridionale
pendant le Quaternaire**

(9-14 novembre 1990)

Guide de l'excursion B

(Les plaines de Kourou et de Sinnamary)

